dodis.ch/45910

R.P.No.31.

La complication européenne et la Grande-Bretagne.

Confishitis

17.12.33

Monsieur le Conseiller Fédéral, Les derniers événements sur le terrain des relations entre les Puissances européennes, directes ou per rapport à la Société des Nations, ont naturellement cause en Angleterre, comme ailleurs, une profonde agitation. Je serais heureux de pouvoir vous donner quelques indications sérieuses sur la facon dont on croit, à Londres, pouvoir changer la situation et de quelle manière on espère la ramener dans une voie plus propice. Malheureusement, je dois dire que malgré que j'aie eu l'occasion de m'entretenir avec mes collègues et les hommes à la tête de la politique, ces indications font défaut. Je doute ainsi que le présent rapport fournisse de nouveaux points d'appui, si ce n'est qu'il confirme certains des commentaires lancés pendant ces derniers jours par la presse des grandes capitales ..

> Le fait est que Whitehall adopte pour le moment une attitude d'expectative.

Rappelons que la Grande-Bretagne est dans une situation unique qui, à la fois, a ses grands avantages et ses désavantages tout aussi grands. La cause principale de cette par-de ce pays et de son peuple, fait ; ticularité est l'insularité, qui subsiste, si on y regarde de près, aujourd'hui comme au temps de la Reine Elisabeth par son influence indéniable sur la mentalité des gens. Aucun progrès de la technique, si étonnant qu'il puisse être, ne saurait rien

Monsieur le Conseiller Fédéral G. M O T T A Chef du Département Politique Fédéral

Berne



changer d'essentiel à ce fait pour bien des générations à venir. La Grande-Bretagne continuera à jouir d'une position isolée ou semi-isolée qui la met à l'abri de bon nombre de querelles particulières continentales et de leurs fâcheuses de ce chef réactions. Elle sera/souvent appelée comme arbitre et il lui sera tout aussi souvent difficile de se dérober à cette fonction.

Dans des moments de complications comme les présents, cette particularité britannique reprend tout son poids, mais quand tout est dit, elle est loin d'être particulièrement enviable.

J'ai fait allusion dans mon dernier rapport au dîner donné à la Légation en l'honneur de Sir John Simon. J'ai eu l'occasion de causer seul à seul avec lui dans le courant de la soirée et c'est lui qui, sans hésiter, à abordér le sujet des difficultés qui préoccupent tout le monde. C'était à la veille de son discours du 24 novembre à la Chambre des Communes, dans lequel il passa en revue les complications surgies autour du désarmement, dans le but d'expliquer et de justifier la politique du Gouvernement. J'ai reconnu, le lendemain, dans ce discours des passages, presque mot pour mot, de notre conversation.

J'avoue que j'ai eu pendant cet entretien l'impression que le ton et les paroles de Sir John avaient une apparence de préoccupation pour ne pas dire d'anxiété. Il ne fit aucun secret de ce que les derniers développements lui paraissaient de nature à gâter beaucoup ce qu'on avait cru avoir atteint dans le domaine de la conciliation et de la collaboration pendant ces dernières années. Il paraissait voir dans le coup de tête de l'Allemagne une des principales raisons de cette marche arrière; on sait que cet événement l'affecte personnellement vu que celui-ci a eu pour suite de lui amener le reproche, entre autres et surtout de la part des politiciens de son propre pays, d'avoir contribué, lui-même, par son discours du 14 octobre, à la tournure prise par les choses. J'ai remarqué qu'il parlait librement, malgré la présence de l'Ambassadeur d'Allemagne.

Je retiens quelques points de ses observations. points qu'il a pour la plupart relevés dans son discours du lendemain. D'abord, l'ajournement de la Conférence du Désarmement ne devrait pas être en lui-même un arrêt des travaux; vu le départ de l'Allemagne cette mesure est au contraire le seul moyen de les continuer. Pour ce qui est de Sir John, il fera certainement tout ce qu'il pourra pour faciliter les conversations diplomatiques, surtout entre la France et l'Allemagne. Ce sera là, pour le moment, la seule manière de se diriger vers une entente, étant donné que l'action extrêmement regrettable du Gouvernement Hitler empêche la continuation des conciliabules de Genève. Sir John n'a pas pu s'abstenir de dire qu'une justification de cette brusquerie, pour ce qui a trait aux relations internationales, est difficile à construire. Si on veut la défendre, on ne peut le faire qu'en avançant des exigences de dictature; c'est précisément dans cette sorte d'exigences que gît le danger des dictatures pour le

Ce qui paraissait causer des soucis à Sir John est le fait de la situation unique de la Grande-Bretagne, à laquelle j'ai fait allusion plus haut. Il dit que, automatiquement, dès qu'il y a des difficultés entre les Continentaux

Ceci de la est jote!

on se tourne vers la délégation britannique pour qu'elle arrange les choses. C'est un fait admis qu'elle est là pour suffire à cette besogne et qu'il n'y a qu'elle. Plus les choses se gâtent et se compliquent, plus on la presse. Il n'est jamais facile de remplir cette fonction et dans la plupart des cas, c'est fort embarrassant. Toutefois, c'est là une de ces responsabilités qu'une nation, qu'elle le veuille ou non, ne peut décliner, et dans une situation comme la présente, il est vraiment malaisé de trouver la solution.

A propos d'une observation que j'ai faite au sujet des membres de la Société des Nations qui ne sont pas des grandes Puissances, Sir John a insisté sur la valeur qu'il attachait à la collaboration des petits Etats; il maintient que les services rendus par certains des hommes d'Etat représentant les petits pays sont extrêmement utiles à la cause commune et il a cité parmi ceux-ci, en première ligne, vous-même, Monsieur le Conseiller Fédéral, avec qui il entretient, lors de ses séjours à Genève, des relations aussi intéressantes qu'agréables.

*

*

En ce qui concerne l'action de M.Mussolini, on se tient, comme je viens de le dire, dans une attitude d'attente. Au premier moment, l'effet de la décision du Grand Conseil à Rome n'a pas eu le caractère d'un choc. On l'a reçue d'une manière comparativement calme, en admettant qu'il y avait en effet quelque chose à dire en faveur de l'idée même. La façon

brusque appliqué par le Duce a été expliquée, je le répète, par le fait qu'on se trouvait en face d'un dictateur.

Depuis lors, l'impression paraît avoir changé et on envisage la situation avec pas mal d'inquiétude.

Comme je viens de l'apprendre par mon ancien collaborateur, M.Leopold Boissier - qui a dîné hier avec Sir John Simon -, le Duce ne se dérange pas pour faire des propositions pour la façon dont son idée de reconstruction pourrait être réalisée. Sir Eric Drummond aurait envoyé un rapport sur un entretien qu'il aurait eu avec M. Mussolini, où les propositions constructives de la part de ce dernier, auraient manqué totalement. Il aurait même donné à son interlocuteur l'impression d'être quelque peu vaguement au courant de l'ambiance à Genève et ne se serait même pas rappelé exactement de ce qu'était le contre Genève se présenterait comme un de ces tours du Palais
Chigi exécuté surtout donc le la lais Traité de Locarno! Selon cette information, l'attaque faciste Chigi exécuté surtout dans le but d'affirmer la position du Duce sur le champs des affaires européennes.-

Il me semble qu'en ce moment-ci je ne puis dire plus que ceci:

Malgré que l'idée d'une révision du Pacte de la Société des Nations n'est en elle-même pas sans un fond de raison, le coup porté par M. Mussolini contre Genève, et la façon dont ceci a été fait, a fini par provoquer une impression pénible à Londres comme à Paris;

Cette impression s'accentue par le fait qu'une proposition constructive sur la manière dont la reconstruction de la Société des Nations serait à entreprendre ne pa-

raîtrait pas suivre de Rome où on se serait ainsi limité à l'attaque même - doublement regrettable à l'époque actuelle - sans prendre la peine d'étudier ou d'indiquer le remède;

Attendu que le pacte même contient les moyens de procéder à une révision en cas de désir ou de nécessité, il ne faut pas se laisser brusquer par la mesure prise par Rome;

Des efforts paraissent être en cours pour établir une entente entre Londres et Paris par rapport à l'attitude à adopter vis-à-vis de Rome. Paris semblerait prendre une position défiante en faveur du maintien du principe démocratique;

Les manières prises dernièrement par les Dictateurs à l'égard de la Société des Nations sembleraient causer auprès du Gouvernement britannique pas mal d'impatience et d'irritation;

Cependant, alors qu'à chaque nouvelle difficulté grave dans les affaires continentales, le mouvement en faveur de la splendide isolation britannique reprend dans certains milieux, les instances responsables maintiennent leur volonté de collaborer avec le Continent et notamment par l'appareil de la Société des Nations, qu'ils estiment après comme avant être le mécanisme le meilleur et le plus apte à mener à des résultats;

En ce qui concerne les intentions du Gouvernement italien, les opinions diffèrent. D'aucuns disent qu'après cette démonstration le Duce ne pourra pas, en cas de non-acceptation par les autres Puissances, revenir en arrière et

Te u'en | rus pay ruspis!! devra quitter la Société des Nations. D'autres sont persuadés qu'il y a dans cette affaire un grand élément de bluff et que l'Italie se gardera bien de vraiment tirer des conséquences et de se mettre mal, à la fois avec la France et la Grande-Bretagne;

On se demande, d'autre part, si l'empressement du Duce à profiter des complications actuelles pour reprendre le geste de directeur de la politique internationale, (en élevant la voix sur la plateforme de son traité des grandes Puissances), n'est pas pousser les choses trop loin et une opération qui plus que probablement aura des conséquences défavorables pour lui-même et pour les autres;

En face de toutes ces considérations, la politique de l'attente tout en restant en contact suivi avec Paris, paraît être la chose naturelle à faire pour le Gouvernement britannique.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Mayian Vassavinia

rublié de 11) aux ce de prost

tres-un dépensant et

qui est éverieure perpouvelle

Teché veriel. D'Ills